

Plusieurs journaux annoncent que M. Ernest Dupont, substitut du procureur de la République, à Lille, fils d'un ancien président honoraire à la Cour d'appel de Douai, épouse Mlle Lucie Allou, fille du célèbre avocat.

Nous avons vu ce matin, extraire du dépôt pour être conduits à Lille, plusieurs individus, parmi lesquels se trouvaient les sieurs L. L., Th. et L. G., qui auraient fait engager, en usant de manœuvres frauduleuses, plusieurs jeunes gens dans les armées hollandaises. — Nous avons déjà, il y a quelques temps, rapporté l'arrestation de plusieurs autres « racleurs » qui se trouvent encore entre les mains de la justice.

Hier, entre 11 heures et minuit, quatre individus sortant d'un cabaret de la rue de Mouvaux, se sont livrés, d'un commun accord, à une petite scène de pugilat. — Mais les habitants de cette rue n'ont pas été satisfaits de ces acteurs improvisés et ont été quérir la police. Tous les quatre ont été mis au dépôt.

Une nommée Mathilde Meuss a été arrêtée au moment où elle s'emparait d'un paire de souliers à l'étalage d'un marchand sur la Place de la Liberté. Le prix de l'objet volé est minime, il est vrai, mais Mathilde Meuss a déjà été condamnée pour le même fait.

Aujourd'hui, vers midi, le jeune Alphonse Harrenbrouck, sortant du collège, passait dans la Grande-Rue, lorsqu'au moment où il voulait aller d'un trottoir à l'autre, une voiture tournant l'angle de la rue du Collège l'a renversé et l'une des roues lui a passé sur le corps. — Il a affirmé aux personnes qui l'ont relevé qu'il n'avait aucune blessure. — On s'est mis néanmoins à la recherche du conducteur de la voiture.

Dans la nuit du 23 au 24 courant, on a pénétré dans la maison du sieur Lecouve, marchand tailleur à Croix, où on a enlevé des draps pour pantalons d'une valeur de 1,500 francs, et 250 francs en argent qui se trouvaient dans un secrétaire. Jusqu'ici, les coupables ont pu échapper aux recherches.

Hier, a été appelé devant le tribunal correctionnel de Lille l'affaire des fausses vignettes, dans laquelle sont impliqués L. Corbu, imprimeur à Tournai, A. Beugniez, marchand de vin, et A. Esnault, propriétaire de l'Épicerie centrale, rue Esquermoise. Ils sont conjointement prévenus d'avoir contrefait des marques destinées à être apposées sur des marchandises imposées par le gouvernement. L'article 42 du code pénal punit ce délit de deux à cinq ans de surveillance. Toutefois, le tribunal peut, en vertu de l'art. 365, admettre les circonstances atténuantes et réduire l'emprisonnement à six mois.

L'un des prévenus, Corbu, fait défaut. Beugniez a pour défenseur M<sup>e</sup> Ovigneur; Esnault, M<sup>e</sup> Houzé de l'Aulnoit.

Avant l'appel des témoins, M<sup>e</sup> Pnjot, représentant l'administration des contributions indirectes, prend les conclusions dont voici le texte :

« Il plaira au tribunal donner acte à l'administration des contributions indirectes de ce qu'elle entend se porter partie civile dans l'instance introduite à la requête du ministère public contre le sieur Esnault et consorts, à raison des contraventions qui résulteraient de la charge d'Esnault et consorts de l'instruction de la procédure et des débats. » Condamner dès à présent Esnault et consorts en cent mille francs de dommages-intérêts; sauf à augmenter ou à diminuer cette somme, les condamner aux dépens. »

On commence ensuite l'audition des témoins. Sur la demande des défenseurs, l'affaire a été remise à huitaine.

**OBIT SOLENNEL** Un obit solennel du mois sera célébré le jeudi 29 janvier 1874, à 10 heures, en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis DESTOMBE, ancien conseiller municipal, ancien membre des commissions administratives des hospices et du bureau de bienfaisance, décédé à Roubaix, le 1<sup>er</sup> janvier 1874, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La famille prie les personnes, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de considérer le présent avis comme tenant lieu.

**HORTICULTURE.** Le sieur Martin, horticulteur d'Angers, a l'honneur d'informer les amateurs qu'il vient d'arriver en cette ville avec une nombreuse collection de fleurs et d'arbres, pour la plupart nouveaux : arbres fruitiers; arbres verts pour bosquets et pour la culture en pots; plantes de serres, arbrisseaux à fleurs; belle collection de rosiers (nouveaux) haute et basse tige, oignons à fleurs de Hollande, (nouveaux); bulbes, tubercules, griffes, graines de soutes espèces; oignons variés. A racaria; poirier des princes, portant d'excellents fruits de 1 kil. 1/2; grande variété de groseilliers, fraisiers, framboisiers nouveaux; lilas nouveaux; amaryllis variés.

Le tout en très-bon état, et vendu avec toute garantie. Les magasins sont situés rue de l'Hospice, 33. Les amateurs qui désirent s'approvisionner sont priés de ne pas tarder, car la vente ne pourra durer que quelques jours seulement.

### Faits Divers

— La cour de cassation vient de reconnaître la légalité de l'arrêté pris par le préfet du Rhône pour régler les enterrements civils. Elle a rejeté en conséquence le pourvoi de M. Camessac, condamné à 5 francs d'amende pour avoir refusé de faire la déclaration préalable prescrite par ledit arrêté.

— Le Temps dit que le remplaçant probable du général d'Aurelles de Paladines au commandement du 18<sup>e</sup> corps est le général de La Roche-Toussaint, membre du conseil consultatif de l'artillerie.

— Ce matin, à dix heures, ont été célébrées au Père Lachaise, dans le cimetière Israélite, les obsèques de Mme Emile Percire, femme du célèbre lanquier parisien.

— Une rencontre a eu lieu samedi dernier entre MM. Ferdinand Dreyfus, rédacteur de l'Avenir du Mans, et Linus Lavier, rédacteur de la Sarthe. Les deux adversaires ayant échangé chacun une balle sans résultat, ont eu recours à l'épée et M. Dreyfus a été blessé au dessous du sein droit.

— On écrit de Beaucaire au Messager du Midi : « Voici quelques détails complémentaires au sujet de l'affaire René Vigne, notre maire fugitif :

« Le procureur de la République, assisté de M. le juge de paix, a procédé hier à la levée des scellés apposés à la maison Vigne. Les minutes de l'étude ont été remises à M. Pagès, notaire de notre ville. Quant au coffre-fort, qu'on a été obligé de faire enfoncer par un mécanicien, la clef n'ayant pas été retrouvée, il ne contenait qu'une bagatelle : un franc selon les uns, neuf francs d'après les autres. Ces derniers semblaient être les mieux renseignés.

« On persiste à dire que M. Philippe Vigne père serait disposé à garantir aux créanciers les sommes emportées par son fils.

**PICKLES MEURTRIERS.** — L'usage des conserves — qu'on désigne généralement sous le nom de pickles — s'est très vulgarisé pendant ces dernières années. Aussi leur consommation pour la seule ville de Bruxelles a pris des proportions énormes et partant leur préparation et leur vente ont fait naître des concurrences nombreuses. Mais certains de ces fabricants, afin de pouvoir vendre meilleur marché que leurs concurrents avaient recouru à des moyens dont les conséquences ont dû être fatales pour bien des personnes. En effet, à la suite de plaintes parvenues à l'administration communale, au sujet de ces conserves fabriquées à Bruxelles, une expertise a été ordonnée à la suite de laquelle on a saisi, il y a peu de jours, 1,500 kil. de conserves au domicile de ce fabricant, l'expertise ayant démontré que les conserves contenaient des substances des plus nuisibles à la santé des consommateurs.

**TANT VA LA CRUCHE A L'EAU...** — Depuis quelque temps de nombreux vols de lettres se commettaient au bureau de poste de la gare du Nord, à Bruxelles, et malgré une surveillance active de plus de 2 ans environ (!), le voleur restait inconnu. L'attention se porta spécialement sur les employés chargés du triage des lettres et chacun fut l'objet d'une surveillance spéciale. Enfin, le pot aux roses vient d'être découvert. Un soir, deux employés de police des chemins de fer avaient mis expressément dans la boîte deux lettres paraissant un peu plus volumineuses que les lettres ordinaires. Un facteur, nommé D. V., faisait le triage. Un inspecteur des postes et un officier de police s'étaient mis à vérifier les adresses des lettres triées, ne retrouvèrent pas les deux lettres mises à la boîte par eux. Ils fouillèrent immédiatement le facteur et retrouvèrent trois lettres dans sa poche. Après un premier interrogatoire, l'accusé a fait des aveux, et une visite domiciliaire ayant été faite chez lui on y a retrouvé une somme assez ronde. L'accusé a déclaré que cet argent était le fruit des vols qu'il commettait chaque jour. Si une lettre dérobée ne contenait pas de valeur, d'argent ou de dentelles, il la remettait dans une autre boîte. Le facteur malhonnête a été écroué à la prison des Petits-Carmes.

— Le Français flétri avec raison les auteurs anonymes d'une feuille volante intitulée *Maximilien Robespierre*, mise en circulation par l'œuvre de propagande intitulée *L'Imagerie républicaine*.

On connaît l'esprit de cette publication par les deux passages suivants :

« Nommé juge au tribunal criminel d'Arras, il donne sa démission pour ne pas avoir de condamnation à mort à prononcer. »  
« Le 30 mai 1794, Robespierre vote l'abolition de la peine de mort. »  
« Son visage grave, empreint d'une grande sérénité, respirait la bienveillance. Un sourire triste et doux errait sur ses lèvres. Sobre, chaste, sans besoins personnels, il n'avait aucun désir de fortune. Sévère, réservé, intègre, sa seule ambition était d'acquiescer la réputation du plus pur et du meilleur citoyen. »

L'Imagerie républicaine fait ensuite remarquer qu'il fut exécuté sans jugement, et continue ainsi :

« C'est le sort réservé à tous les martyrs succombant dans la grande tâche d'améliorer les lois politiques et sociales de l'humanité. »

« L'ingratitude des peuples est leur seule récompense. »

« Sa vie fut toute dévouée au peuple, qu'il voulait affranchir de la misère et de l'ignorance. Après une lutte énergique entièrement consacrée à la défense de la cause populaire et à vaincre les coalitions monarchiques et étrangères, il est frappé mortellement par une conspiration d'égoïstes et de réactionnaires. La République fut, dans sa personne, atteinte au cœur, et détruite constamment par les corrompus de tous les partis. »

Voilà comment les radicaux font des héros et des martyrs pour la postérité républicaine. Ces citations pourront servir d'argument en faveur de la loi proposée sur la libéralité.

— La mort des frères Siamois nous rappelle celle des frères John et William Perkins, nés, le 26 juillet 1839, dans un faubourg de Londres. Comme les frères Siamois, ils étaient, à leur naissance, attachés par un léger lien, dont le médecin-accoucheur put opérer la section sans danger.

Dès leur enfance, on remarqua entre eux une influence à distance, analogue à celle qui résulte du magnétisme. Les joies et les chagrins extrêmes de l'un étaient ressentis par l'autre, à la même heure et dans quelques lieux qu'ils fussent. Devenus grands, ils cherchèrent fortune en Amérique. L'aîné, John, spéculateur important, fut, à l'époque de la crise des banques, en 1856, à peu près ruiné, surtout en ce jour néfaste connu à New-York sous le nom de *vendredi noir*. Ce jour-là, le cadet, qui dirigeait des entreprises agricoles dans l'ouest, fut pris d'un accès de mélancolie fort inquiétant.

Peu après, John s'embarqua pour l'Europe sur le steamer *Atlantic* qui, on s'en souvient, ne reparut jamais, et dont la destinée est restée absolument inconnue.

William, quelques jours après le départ de John, fut saisi des mêmes accidents que précédemment, mais d'une telle violence qu'il succomba dans les vingt-quatre heures. Beaucoup de personnes ont pensé que cette mort singulière éclaircissait un fait mystérieux, et que c'était précisément en ce jour que l'*Atlantic* avait sombré sans laisser une épave.

— Le correspondant du *Morning-Post* à St-Petersbourg donne d'intéressants détails sur la cérémonie du mariage du duc d'Edimbourg et de la grande duchesse Marie Alexandrowna.

Les parties les plus curieuses de la cérémonie selon le rite grec sont les moments où l'on offre les anneaux aux mariés, où l'on a couronné le couple royal, puis le passage des mariés, du métropolitain et du clergé, du prince Arthur et des autres, autour de l'autel, les mariés portant chacun de la main gauche un cerf allumé.

La grande duchesse avait un bouquet de myrte envoyé par la reine Victoria. Elle portait une robe brodée d'argent, un manteau impérial de velours violet, un diadème et un collier de brillants, son riche voile de dentelle était orné de fleurs d'orange. L'impératrice portait une robe de drap d'or et la coiffure nationale russe, composée de diamants; la czarowna avait une robe or et blanc et un diadème de brillants.

Toutes les dames qui assistaient à la cérémonie portaient le costume national russe, qui est fort beau.

— Les prétentions d'un certain D<sup>r</sup> Cumming au sujet de la fin du monde s'excitent pas grande attention; mais il paraît que le globe terrestre a réellement pris feu, et que les flammes ont fait explosion dans le Kansas, aux Etats-Unis.

Le feu a été observé d'abord dans un ravin à 4 milles au nord-ouest, de Haddam, comté de Washington, et brûle depuis plusieurs semaines. Un feu de prairie s'était étendu il y a quelque temps sur ce désert, et l'incident était déjà oublié lorsqu'on vit la fumée sortir du ravin.

Ceci excita la curiosité de plusieurs savants, et une investigation fut entreprise, lorsqu'on découvrit que la fumée sortait d'une crevasse dans une grosse pierre voisine du ravin.

D'abord on crut qu'un filon de charbon était en feu, parce qu'il y avait des indications de charbon dans le voisinage; mais la fumée n'a pas l'odeur du charbon, c'est une fumée claire qui monte en gros tourbillons et flotte dans l'air.

On est sûr maintenant de l'existence d'un immense incendie sous la surface de la terre, ce qui inspire de grandes alarmes.

### Nouvelles du soir

#### Dépêches Télégraphiques (Service particulier du Journal de Roubaix).

Paris, 1<sup>er</sup> 27 janvier 1874.

Le *Figaro* publie ce matin, relativement à l'incident qui avait été rapporté entre le prince Napoléon et M. Galloni d'Istria, une lettre rectificative, signée de MM. Maurice Richard, Philis, Ch. Pary, Louis Hyer, A. Rabon et Boyer, qui étaient dans le salon du prince quand l'incident s'est produit. Il n'y a pas eu de paroles violentes prononcées, tout s'est borné à une conversation tout-courtoise de part et d'autre, et M. Galloni d'Istria n'a pris congé du prince Napoléon qu'en même temps que les autres visiteurs.

Le rapport de M. Benoist-d'Azy, sur les nouveaux impôts sera distribué aujourd'hui aux députés.

L'*Opinion nationale* annonce que la vente et le colportage viennent de lui être interdits dans deux nouveaux départements : l'Orne et les Pyrénées Orientales.

Ce soir a lieu le second bal donné à l'Elysée par M. le Président de la République.

Marseille, 26 janvier, soir. — Une grève parmi les ouvriers de la compagnie des paquebots Valéry a commencé hier dimanche et ne s'est pas terminée aujourd'hui; 27 ouvriers qui avaient été arrêtés ne sont pas encore relâchés.

L'autorité militaire a pris des mesures d'ordre, toutefois le calme règne partout.

Aden 26 janvier. — Le célèbre voyageur Livingstone est mort de la dysenterie en allant du lac Behme à Unyonyembe.

Le corps a été embaumé et transporté à Zanzibar.

Londres, 26 janvier. — Une dépêche de Berlin en date d'hier publiée par le *Daily Telegraph* confirme la nouvelle qu'une note a été envoyée par le gouvernement prussien à son ministre à

Bruxelles, pour appeler l'attention du gouvernement belge sur le ton de la presse catholique en Belgique et insister sur les devoirs qu'impose à la Belgique sa position de neutralité.

La note exprime le désir que l'agitation qui s'est manifestée dans la presse belge sera contenue dans des limites convenables par le gouvernement du roi Léopold.

Petersbourg, 26 janvier, soir. — Les nouveaux époux recevront demain les félicitations du corps diplomatique et après-demain mercredi les félicitations des hauts dignitaires de la cour et de l'armée.

Berne, 26 janvier. — M. de Chandordy a remis, le 22, au président de la confédération une note du Duc Decazes annonçant qu'à partir du 15 février, les Suisses seraient admis à circuler en France sans passeport.

La Haye, 26 janvier. — Une dépêche du consul hollandais à P. nang annonce que Kraton, d'Atchin, a été prise avec peu de pertes.

Constantinople, 26 janvier, soir. — Un incendie a éclaté hier à Stamboul, quinze maisons et boutiques ont été brûlées.

### COMMERCE

#### Avis divers

ANVERS, 26 janvier. — Laines : On a vendu aujourd'hui 127 balles laine en suint de la Plata et 22 balles laines en suint du Cap de Bonne Espérance.

LIVERPOOL 26 janvier. — Clôture. — Cotons : Ventes du jour 10,000 balles dont 2,000 balles pour la spéculation et l'exportation. Marché reculant.

On cote : Upland pas en dessous du bon ord. exp. fév., mars 7 7/8; dito livr. juav. 7 13/16; dito pas en dessous du low middling, livraison mai/juin, 7 7/8.

NEW-YORK, 14 janvier. — Cotons : Il a régné une bonne demande pour marchandise disponible, et par suite des petites offres en vente les prix ont haussé de 1/8 cts. Ventes des 3 derniers jours 6319 balles dont 2704 pour l'exportation, 2665 pour la filature, 839 par spéculation et 162 en transit. Sur délivraison future, il a régné une demande très-active, toutefois le marché clôture calme et en baisse de 1/16 cts; ventes 68150 balles de 15 5/8 à 18 1/4 cts pour base low middling; 15 5/8 à 15 15/16 cts s/Janv.; 16 1/16 à 16 11/32 cts s/févr.; 16 5/8 à 7 cts s/mars; 17 1/16 à 17 7/32 cts s/avril; 17 1/2 à 17 7/8 cts s/mai et 17 7/8 à 18 1/4 s/juin.

Le feu a été observé d'abord dans un ravin à 4 milles au nord-ouest, de Haddam, comté de Washington, et brûle depuis plusieurs semaines. Un feu de prairie s'était étendu il y a quelque temps sur ce désert, et l'incident était déjà oublié lorsqu'on vit la fumée sortir du ravin.

Ceci excita la curiosité de plusieurs savants, et une investigation fut entreprise, lorsqu'on découvrit que la fumée sortait d'une crevasse dans une grosse pierre voisine du ravin.

D'abord on crut qu'un filon de charbon était en feu, parce qu'il y avait des indications de charbon dans le voisinage; mais la fumée n'a pas l'odeur du charbon, c'est une fumée claire qui monte en gros tourbillons et flotte dans l'air.

On est sûr maintenant de l'existence d'un immense incendie sous la surface de la terre, ce qui inspire de grandes alarmes.

Le Comité de l'Œuvre des Pèlerinages en Terre-Sainte s'occupe en moment d'organiser une caravane à Jérusalem pour les fêtes de Pâques. Le jour du départ de Marseille est fixé au jeudi 12 mars à midi.

Les prix sont de 1360 francs en première classe sur les paquebots, 1165 francs en deuxième.

S'adresser à M. SALLÈZE, 6, rue Furstemberg, à Paris.

Nous recommandons aux malades atteints de maladies de poitrine, la lecture de la brochure *Gucrison de la Phthisie pulmonaire et de la Bronchite chronique*, 3<sup>e</sup> éd. avec traitement nouveau, par le Docteur Jules BOYER, de Paris.

Cet ouvrage renferme l'attestation de nombreux cas de guérison envoyés par les médecins ou les malades reconnaissants. Envoi franco contre 1 fr. 50 en timb.-poste, à l'éditeur, A. DELMAYE, Libraire, 23, place de l'École-de-Médecine, Paris.

A Roubaix, chez M. COLLE, pharmacien. 5364

### SANTÉ A TOUS rendue sans médecine par la délicate farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

### REVALESCIERE.

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenteries, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, écoulements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellan, le Duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N<sup>o</sup> 63,811. M. le curé A. Brunellière, d'une *Dyspepsie* de huit ans, et après que les médecins ne lui donnaient plus que quelques mois à vivre.

Cure N<sup>o</sup> 62,476. Sainte-Romaine-des-Illes (Saône-et-Loire) Monsieur. — Dieu soit béni! la Revaléschiere Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesse et de soucis nocturnes.

J. COMPARET, curé. Certificat N<sup>o</sup> 63,719.

HYDROPIQUE, RÉTENTION. — Trois en sont radicalement guéris. Pour les toux gagnées par un refroidissement, cela les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, cela produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revaléschiere*, en boîtes, de 7, 7 et 60 francs. — La *Revaléschiere chocolatée*, en boîte de 2 fr. 25 c.; de 575 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste : les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Roubaix, chez MM. Coille, pharmacien et Morelle-Bourgeois, et chez les autres pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co., 26, Place Vendôme, à Paris. 4095. — P

### BOURSE DE PARIS DU 26 JANVIER

VALEURS	C. précéd.	Clôture	Hausse	Baisse
A TERME				
3 0/0	58 32 1/2	58 30	..	0 07 1/2
5 0/0 1871	93 40	93 30	0 10	..
5 0/0 1872	93 40	93 30	0 10	..
B. de France	41 15	41 05	10	..
B. de Paris	1040	1035	5	..
Foncier	862 50	798 75	3 75	..
Mobilier	310	307 50	2 50	..
Générale	532 30	..	..	..
Est	..	495	..	..
Lyon	895	895	..	..
Midi	..	..	..	..
Nord	1015	1015	..	..
Orléans	813 75	845	..	1 25
Ouest	..	..	..	..
Gaz	725	722 50	2 50	..
Suez	425	425	..	..
5 0/0 Italien	59 50	59 45	0 05	..
Espagnol	336 25	338 75	..	2 50
Lombards	369	358 75	1 25	..
Autrichiens	745	741 25	3 75	..
COMPTANT				
3 0/0	58 20	58 20	..	..
5 0/0 libéré	93 40	93 30	0 10	..
5 0/0 non-lib.	93 40	93 30	0 10	..
4 1/2 0/0	84 50	83 85	0 75	..
Morgan	518 75	521 25	..	2 50
Ville 1869	287 50	288 50	..	1
1871	249 75	249 75	..	..
Obl. 3 0/0 Est	270 50	270 75	..	0 25
Lyons	288 75	290	..	1 25
Midi	273	273 75	..	0 75
Orléans	279 25	279	..	0 25
Vendés	237 50	237 50	..	..
Orléans à Ch.	220	220	..	..
Orl. Rouen N.	210	..	..	..
(Sud)	195	205	..	10
BANQUE				
3 0/0 Esp. Int.	153 4	15 3/4	..	..
3 0/0 Esp. Ext. 189/16	18 9/16	18 9/16	..	3/16
5 0/0 Turc	41 42	41 40	0 02 1/2	..
50/0 Péruvien	62 5/16	62 1/16	..	..
Immobilier	..	..	..	..

### MATIÈRES D'OR, ET D'ARGENT.

Or en barre à 1000/1000	10	..	..	0 00 p. 100
12. 3234 fr. 14 c.	..	..	..	..
fr (pièces de 50 fr.)	..	..	..	..
A. en barre à 1000/1000	10	..	..	0 00 p. 100
le k. 918 fr. 28 c.	..	..	..	..
Ducats de Hollande et d'Autriche	11 65	..	..	11 80
Pièces à colonnes Péral	5 35	..	..	5 50
Id. mexicaines	5 30	..	..	5 50
Agnes d'Amérique (8 d.)	55 15	..	..	55 17 1/2
Souverains Anglais	95 17	..	..	95 18 1/2
Banknotes	95 75	..	..	95 75
Dollars	5 12	..	..	5 12

### ESCOMPTE

Banque de France	5	..	..	5
Id. d'Angleterre	3	..	..	3
Id. de Belgique	5	..	..	5

### BONS DU TRÉSOR

4 1/2 % 1870 de 3 à 5 ans	..	..	..	..
5 % 1870, à 2 ans	..	..	..	..

### CHANGES A trois mois A courte échéance

Amsterdam	210 1/4	210 1/2	210 3/4	211 1/4	..	3 0/8
Hambourg	183 3/4	183 1/2	183 1/2	182 1/2	..	4 0/8
Berlin	270 1/2	271 1/2	270 1/2	271 1/2	..	1 0/8
Francfort	211	211	211 1/2	211	..	1 0/8
Vienne	212 1/2	212 1/2	212 1/2	212 1		